

Communiqué de presse

24 février 2025

Les milieux du commerce demandent une baisse des intérêts sur les crédits Covid-19

Les PME suisses souffrent des taux d'intérêt actuellement beaucoup trop élevés sur les crédits Covid-19. Dans une lettre commune, elles ont demandé au Département fédéral des finances de proposer une baisse des taux au Conseil fédéral. La CF Keller-Sutter y a répondu.

Au printemps 2020, la Confédération avait accordé des crédits avantageux aux entreprises. Le contexte était celui des restrictions économiques dues à la pandémie. Mais en mars 2023, suite à la hausse du taux directeur de la Banque nationale suisse (BNS), le Conseil fédéral a relevé les taux d'intérêt initialement fixés à 0% et 0,5% à respectivement 1,5% et 2%. Toutefois, le taux directeur a maintenant baissé d'un point en l'espace d'un an. Dans sa réponse, la présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter informe les branches fortement concernées que la proposition du Département des finances au Conseil fédéral tiendra compte de cette évolution.

Les banques profitent de la situation

Le Conseil fédéral peut adapter les intérêts des crédits Covid-19 au 31 mars de chaque année. C'est ce que prévoit la loi sur le cautionnement solidaire. Lors des débats sur cette loi, le Conseil fédéral avait promis qu'il «se prononcerait certainement en faveur de 100 000 PME et non de 123 banques» en cas d'adaptation des taux. «Nous prenons le Conseil fédéral au mot», a déclaré Beat Imhof, président de GastroSuisse.

Actuellement, les banques profitent de la situation. Elles obtiennent de l'argent à bas prix de la Banque nationale et encaissent des taux d'intérêt trop élevés sur les crédits Covid-19 en cours. Elles n'ont en outre pratiquement aucun risque, car elles peuvent en grande partie transférer les crédits sur les organisations de cautionnement. C'est aussi pourquoi les crédits Covid-19 devraient être assortis de taux d'intérêt nettement plus bas que les crédits du marché.

Les entreprises remboursent les crédits

Les crédits Covid-19 ont normalement une durée maximale de huit ans, et de 10 ans dans les cas de rigueur. À la mi-janvier, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a annoncé que 72% du volume des crédits avaient déjà été remboursés et que 99,5% de tous les crédits avaient été amortis. En revanche la Confédération n'a dû amortir que CHF 145 millions de créances irrécouvrables à la mi-janvier, ce qui correspond à 0,86% du volume total des crédits.

«Les entreprises rembourseront les crédits si on leur laisse du temps», explique Claude Ammann, président de la Fédération Suisse des Centres de Fitness et de Santé FSCFS. «Elles n'ont pas besoin d'être mises sous pression par des taux d'intérêt élevés». C'est même tout le contraire: une charge d'intérêts élevée compromet les remboursements, car elle entrave les entreprises financièrement.

Baisse du taux directeur de la BNS

Le président de la direction générale de la BNS n'exclut pas un retour aux taux d'intérêt négatifs. Le taux directeur devrait continuer à baisser dans un avenir proche. C'est pourquoi une adaptation légère des taux ne suffit pas. En conséquence, les secteurs économiques fortement touchés (restauration, hôtellerie, salles de sport, événementiel, nettoyage, travail du bois, construction et commerce en général) demandent au Conseil fédéral de supprimer intégralement les intérêts sur les crédits Covid-19 inférieurs à CHF 500 000 et de baisser à 0,5% les intérêts sur les crédits Covid-19 supérieurs à CHF 500 000 au 31 mars.

Service de presse

Beat Imhof, Président de GastroSuisse
079 773 29 15, beat.imhof@gastrosuisse.ch

Laurent Derivaz, Directeur de la Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie
021 652 15 53, derivaz@frecem.ch

Autres associations de soutien

- Société Suisse des Entrepreneurs
- HotellerieSuisse
- Boulangers-Confiseurs Suisses
- CafetierSuisse
- Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten
- Fédération Suisse des Centres de Fitness et de Santé
- Swiss LiveCom Association EXPO Events
- SwissDrink
- Allpura
- Commission Suisse des Bars et des Clubs